



Comité technique du 19 mai 2022

Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le Directeur,

Votre décision de ne plus recruter de résidents à recrutement différé et de mettre en œuvre dans l'urgence, quoi qu'il en coûte, un nouveau décret et la modification du code de l'éducation s'avère aujourd'hui **préjudiciable, tant pour les établissements que pour les personnels de l'AEFE.**

Concernant les établissements, au lieu d'anticiper un recrutement en local, vous avez maintenu votre décision d'organiser un recrutement de détachés à la fin de l'année. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, **ce recrutement se révèle de plus en plus hypothétique.** Le décret et les modifications du code de l'éducation que vous avez passés en force au CT extraordinaire d'aujourd'hui n'ont plus aucune raison d'être. Cet **entêtement** est totalement incompréhensible. Le nouveau gouvernement n'a pas encore été nommé et ces textes ne seront certainement pas la priorité des ministères concernés. **Il eût été préférable de prendre le temps d'élaborer des textes consolidés** qui sécurisent les positions administratives, mais aussi répondent aux problèmes des personnels, ce que les textes que vous passez en force ne font pas.

Au final, concernant ce recrutement de détachés, vous arrivez au même constat que nous puisque vous avez demandé aux établissements de procéder à des recrutements de personnels de droit local (PDL). **En tergiversant, vous avez pris le risque que ce recrutement très tardif de PDL ne puisse répondre aux besoins** : les académies et les départements n'accorderont sans doute pas toutes les disponibilités nécessaires.

Concernant les personnels du réseau ou de France qui espéraient pouvoir postuler pour un emploi de détaché dans un établissement en gestion directe ou conventionné, la déception succède à l'incertitude. **Leur seule perspective serait d'obtenir un poste en recrutement local, sans aucune garantie.**

Concernant les **personnels de Centrale**, il est important de signaler que ces rebondissements quasi quotidiens sur la réécriture des textes ont, dans certains cas, **fortement alourdi les charges de travail** déjà très conséquentes.

Politiquement, **l'AEFE sort affaiblie de cette séquence** qui risque d'apporter de l'eau au moulin à tous les détracteurs de l'opérateur public : **tout ça pour ça !**